

Les terres cuites Yvon-Cailleau exposées au Carrousel du Louvre

Les Établissements Yvon-Cailleau et l'Atelier Le Croc ont exposé au Salon du patrimoine culturel, au Carrousel du Louvre.

Du 8 au 11 septembre, le collectif « Pays de la Loire-Métiers d'art » a tenu un stand au Carrousel du Louvre, dans le cadre du Salon du patrimoine culturel. Sur ce stand de 120 m², quatorze artisans d'art ont présenté une partie de leur savoir faire. Parmi eux Didier Cailleau, représentant l'Atelier Le Croc et les établissements Yvon-Cailleau.

S'il avait déjà exposé à ce salon, Didier Cailleau l'avait toujours fait individuellement. Cette année, se retrouver avec d'autres artisans est pour lui une expérience intéressante « car si nous disposons de moins de place pour présenter notre production, par contre il est intéressant de pouvoir partager avec d'autres corps de métiers ». Il estime in-

dispensable d'être présent sur ce salon haut de gamme, même si les retombées ne sont pas toujours immédiates.

Aux initiales de Diane
Au début du mois, Didier Cailleau a pu nouer des contacts « avec des professionnels de la restauration, des architectes et des maîtres d'œuvre, mais aussi avec des particuliers qui ont des projets pour des maisons en région parisienne ou dans de belles demeures de province ».

Le patron de l'Atelier Le Croc souligne que c'est à ce même salon, l'an dernier, qu'il a noué les contacts lui permettant d'accéder au chantier de restauration du château de Chenonceaux, « pour lequel il a fallu concevoir des carreaux spécifiques avec les initiales de Diane de Poitiers sur des carreaux 12/12 de notre série « patrimoine », mais aussi des carreaux jaunes paille pour certains, et noir pour d'autres ».

Respect des traditions

Ces carreaux, ainsi que ceux de la collection « Le Croc »



Didier Cailleau devant l'affiche de la chambre de Diane, au château de Chenonceaux, restaurée par son entreprise

ont été exposés au Salon du patrimoine culturel, afin de montrer le savoir faire reconnu d'une petite entreprise artisanale de cinq compagnons, qui fabrique sur place l'intégralité de ses terres cuites, dans le respect absolu des traditions.

Pour cela, l'entreprise utilise des fours construits en 1756, 1782 et 1836, dans lesquels la cuisson se fait uniquement

au feu de bois, avec un choix d'essences permettant d'obtenir les couleurs désirées. Ces fours garantissent la pérennité de l'authentique carreau des Rairies Yvon-Cailleau. Rappelés aussi que les Terres cuites Yvon-Cailleau et les Ateliers Le Croc ont déjà été récompensés par les Vieilles maisons françaises et par Maisons paysannes de France.